

Metz, le 13 mai 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio CICCARELLO  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Région Grand Est  
Commission Locale de l'Eau  
SAGE BH  
Place Gabriel Hocquart  
CS 810004  
57036 Metz Cedex 1

**OBJET** : Dossier de déclaration CPM construction de bâtiments sur la commune de Creutzwald-  
N°57-2022-00261

**RÉF.** : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\2150. EP\Creutzwald\DLE CPM

**P.J.** : 1 récépissé ; 1 copie de la décision ; 1 dossier

Monsieur le président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «récépissé de déclaration» en date du 13 mai 2022;
- une copie de la décision en date du 13 mai 2022 adressée à monsieur le maire;
- un dossier de déclaration;

concernant l'opération suivante : Construction de bâtiments CPM sur la commune de Creutzwald .

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le maire de Creutzwald.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

